



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION  
(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 640 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la forêt du sentier longeant l'avenue des Bois à Sainte-Dorothée a subi une coupe à blanc sur presque toute sa longueur pendant la crise de la pandémie Covid-19 sans que la Ville de Laval et le ministère des Transports du Québec aient averti les citoyens;

**CONSIDÉRANT QUE** la forêt du sentier offrait une rare piste urbaine multifonctionnelle et intergénérationnelle (marche, vélo, raquette, ski de fond), un attrait majeur et très fréquenté;

**CONSIDÉRANT QUE** la forêt abrite un point d'arrêt, de nidification et de nombreuses espèces animales, dont certaines menacées comme l'aigrette;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Laval a adopté en 2016 une *Politique de l'arbre* qui place l'arbre au centre d'un patrimoine qui doit être reconnu, préservé et amélioré pour le bien-être des générations actuelles et futures;

**CONSIDÉRANT QUE** la forêt du sentier protège des vents dominants, des inondations, réduit les effets des îlots de chaleur urbains et filtre l'air des polluants;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- De s'engager à consulter et informer les citoyens de ses intentions concernant une déforestation;
- De s'engager à évaluer les dégâts environnementaux et à suivre les recommandations d'experts qualifiés pour un résultat de reboisement efficace et durable;
- De s'engager à protéger, à entretenir et à revitaliser le sentier entièrement après les travaux de voirie en replantant le couvert forestier massivement pour les années futures.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
\_\_\_\_\_  
Guy Ouellette, député de Chomedey

  
\_\_\_\_\_  
Date de signature de l'extrait